

sur le prix du rachat des terrains :

http://www.lepoint.fr/villes/des-expropriations-qui-passent-mal-07-03-2013-1637170_27.php

Le 23 janvier 2013, la cour d'appel de Besançon a donné raison à René et Monique Gavirey, horticulteurs à la retraite, et relevé le prix du mètre carré de leur terrain à 25 euros. Avec un autre propriétaire du quartier des Vaîtes, ils avaient fait appel de la décision du juge d'expropriation de Besançon en date du 20 janvier 2012, qui fixait l'indemnité à 8 euros le mètre carré. Mais le bras de fer n'est pas terminé. Le 14 février, le maire et président du Grand Besançon a annoncé qu'il entendait porter l'affaire devant la Cour de cassation."

sur l'impact selon les commerçants :

http://www.lepoint.fr/dossiers/villes/besancon/les-peripeties-du-tram-07-03-2013-1637165_549.php

L'impact sur le commerce

Selon l'étude que la CCIT du Doubs a réalisée entre février 2011 (avant les travaux) et octobre 2012 auprès de 532 établissements recensés (274 ont répondu) sur le tracé du tram, dans les quartiers des Chaprais, de la Boucle et Battant, 200 emplois auraient été détruits dans le petit commerce et 28 points de vente auraient disparu. "C'est un thermomètre, tempère Dominique Roy, à qui le maire a envoyé un courrier dans lequel il s'interroge sur la méthode. L'objectif, d'ici quatorze ou quinze mois, est de faire une nouvelle étude pour voir si la tendance s'est inversée." Jérôme Cart, président de l'Union des commerçants, pense que la casse est sous-estimée et parle d'une fourchette de 200 à... 600 emplois disparus. Certes, il met aussi en cause la baisse du pouvoir d'achat et les nouvelles habitudes de consommation, mais le chantier reste sa bête noire. "Il nous faut passer les travaux avec le moins de morts possible", souligne-t-il. Une commission d'indemnisation à l'amiable du tramway (CIAT), indépendante, a identifié 40 commerces qui devraient se partager 400 000 euros pour le préjudice subi. En attendant des jours meilleurs.

<http://bisonteint.net/2013/03/10/une/quand-le-site-du-tram-fait-dans-lhumour-noir/>

COMMERCES EN DANGER
Sauvons d'urgence le centre-ville de Besançon !

- Aujourd'hui, les commerçants sont dans une situation critique. Ils ont alerté la Mairie sur leurs difficultés et lui ont proposé plusieurs mesures d'urgence pour sauver les 600 commerçants et les 4000 emplois du centre-ville.
- Avec les travaux du tramway, les commerçants payent le prix fort d'une ville en chantier. Les clients fuient le centre-ville et ses commerces, car l'accès et le stationnement sont devenus trop difficiles.

NOS MESURES D'URGENCE N'ONT GLOBALEMENT PAS ÉTÉ ENTENDUES

Commerce La fin de la sandwicherie « O'Doubs Délices »

Tram : « Je ferme »

TOUJOURS TRISTE cette ultime étape, dernier soubresaut d'une entreprise qui n'existe déjà plus.

Hier, M^e Dufreche, commissaire-priseur, assurait sur place la vente aux enchères de tout le mobilier de l'entreprise « O'Doubs Délices », une sandwicherie installée rue des Boucheries, juste entre la place de la Révolution et le pont Battant.

Les machines, le mobilier tout est parti en quelques minutes sans la présence d'Eric Jacq, le patron des lieux qui a préféré éviter cette souffrance.

« C'était un super-emplacemement pour une sandwicherie, quand je me suis installé ici. Je travaillais avant

chez Coca Entreprise durant dix-huit ans. Je connaissais ce milieu et le potentiel de cet endroit. La seule information que je n'avais pas en main c'est la perspective des travaux du tram. »

Changement de décor en effet depuis le début du chantier qui rase sa devanture.

40 % du chiffre d'affaires

« À part les fidèles, les clients ponctuels ne viennent plus, c'est très compliqué. J'ai perdu aussi les employés des quartiers proches qui descendaient au centre-ville entre midi et 14 h. Ils ne descendent plus en ville. Depuis le début des travaux, j'ai perdu 26.000 €, cela re-

présente 40 % de mon chiffre d'affaires, ainsi que mon droit de terrasse, puisqu'il n'y a plus de terrasse. Je ferme. »

Le patron de la sandwicherie a néanmoins été indemnisé par la commission dévolue à cette mission.

« 3.000 € puis 2.500 €, c'est calculé par rapport à la marge bénéficiaire. Cela ne me suffira pas pour tenir encore deux années de travaux. »

À noter, que les voisins, le kebab situé en face et la sandwicherie Subway, tiennent le choc et continuent à servir.

« Je crois malheureusement que je ne serai pas le seul à me retrouver bientôt dans cette situation. »

Philippe SAUTER



■ Des clients qui n'achètent plus les sandwiches mais le reste du matériel mis aux enchères.

Photo Ludovic LAUDE

<https://twitter.com/Ellyse/status/248057688460759041/photo/1>



- Platanes abatus :

<http://www.citizenside.com/fr/photos/environnement/2012-01-23/48906/85-platanes-abattus-pour-faire-place-au-tram-a-besancon.html#f=0/367827>

